



RÉSEAU SANTÉCLAIR APPEL D'OFFRES RÉSEAU AUDIO

3 VALEURS À PARTAGER ENSEMBLE POUR DÉMOCRATISER L'ACCÈS À L'APPAREILLAGE

Santéclair est une société filiale de plusieurs organismes complémentaires d'assurance maladie : **Allianz, MAAF-MMA, IPÉCA Prévoyance et la Mutuelle Générale de la Police.** Elle accompagne depuis plus de 10 ans une cinquantaine d'organismes partenaires dans l'amélioration de la prise en charge santé de leurs bénéficiaires.

À ce jour, ce sont près de 10 millions de personnes qui ont accès à nos services.

Devenir partenaire du réseau audioprothèse, c'est :

1 FACILITER L'ACCÈS AUX AIDES AUDITIVES

Aujourd'hui, une part non négligeable de la population renonce aux soins pour des raisons financières : le secteur de l'audioprothèse est particulièrement concerné le reste à charge moyen, après déduction des remboursements obligatoires et complémentaires, est de **2300 €.**

Grâce à son réseau de partenaires, Santéclair facilite l'accès à l'appareillage, diminue l'âge moyen d'appareillage des malentendants tout en augmentant leur taux d'équipement binaural.

2 BÂTIR ENSEMBLE UN RÉSEAU DE QUALITÉ

Pour mettre à disposition de ses adhérents un réseau de qualité, Santéclair a établi des critères précis en réunissant des malentendants et des enfants de malentendants.

Le réseau est reconnu pour avoir des audioprothésistes soucieux de bien accompagner les malentendants dans la prise en charge initiale et dans le suivi de leur appareillage.

Cela permet d'avoir un taux de satisfaction très élevé puisque **97% des personnes équipées dans le réseau Santéclair recommandent le centre dans lequel elles ont été appareillées.**

3 DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Santéclair est extrêmement vigilant au **maillage de son réseau** pour assurer le **meilleur service possible** aux personnes souffrantes de problèmes auditifs, souvent âgées ou ayant des difficultés à se déplacer.

La construction d'un réseau de proximité, sans numerus clausus, facilite la réalisation des prestations de suivi par les partenaires et crée une relation solide avec les adhérents qu'ils ont équipés de prothèses auditives.

Santéclair
Informations & réseaux de soins

**Si vous partagez ces valeurs, vous pouvez contacter
Loïc Descamps - Chargé de relations Audio au 01 47 61 20 53
et Hélène Dudit au 02 72 24 90 81 pour vous accompagner dans votre démarche.**